

Livres

Friends against

Témoignages

Contact



Dernière mise à jour : 27 juin 2018

Accueil

Films

Pour être informé(e) des nouveaux articles : Saisissez votre adresse e-mail

Friends

Collectif de victimes

Posters

Saisissez votre pays

Je suis NOTME

Éolien, un choix à ne pas faire

Commission nationale du débat public (CNDP)

Chansons

Santé

Satires

6 juin 2018

Justice

Chaîne YouTube

France | |

Le développement de la production électrique par des éoliennes industrielles est mis au premier

des objectifs de la PPE.

Pourtant les avis des principales académies et de la Cour des Comptes y sont défavorables. Pourtant l'éolien ne se développe que grâce à des subventions, des dérogations et des privilèges

sans précédents dans l'histoire de l'aménagement du territoire français.



✓ J'aime 65 Partager



(PPE):



W Tweeter



G+ Partager

a Programmation Pluriannuelle des Énergies et la politique énergétique

dérogations et privilèges aux opérateurs éoliens.





L'avis des experts La Cour des Comptes dans un rapport de mars 2018 dénonce le coût exorbitant et l'inefficacité des énergies renouvelables (EnR) intermittentes que sont l'éolien et le photovoltaïque. Elle demande un rééquilibrage des soutiens vers les EnR thermiques : « Ainsi, compte tenu de son profil énergétique peu carboné, si la

France avait voulu faire de sa politique en faveur des EnR un levier de lutte contre le

française accordent la priorité à la production d'électricité renouvelable, et

particulièrement à l'éolien. Cette orientation a été critiquée par de nombreux

experts, elle est mise en place en accordant de très nombreuses subventions,

réchauffement climatique, elle aurait dû concentrer prioritairement ses efforts sur le secteur des EnR thermiques qui se substituent principalement à des énergies

États-Unis). »

Les privilèges financiers

européennes.

l'aménagement du territoire français.

première recommandation de ce rapport :

de ce rapport :

fossiles émissives de CO₂ ». L'Académie des sciences a publié le 19 avril 2017 un rapport sous le titre : « La question de la transition énergétique est-elle bien posée dans les débats actuels ? ». Ci-après quelques morceaux choisis : « Le recours aux énergies renouvelables est a priori attrayant, mais il ne faut pas oublier

souvent à 5 % de la puissance affichée. Ainsi, un ensemble qui peut en principe fournir 10 GW ne délivre qu'un demi GW pendant une partie du temps. » « La France est, parmi les pays développés, l'un des plus faibles émetteurs de gaz à effet

« C'est ce qui ressort des chiffres de production éolienne en France, montrant que la

puissance disponible issue de l'ensemble des éoliennes réparties sur le territoire tombe

de serre par habitant (environ deux fois moins qu'en Allemagne, trois fois moins qu'aux

« Si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur "état de complet bien-être physique, mental et social" lequel définit aujourd'hui le concept de santé. »

L'Académie des beaux arts a publié en 2007 un Rapport sur les éoliennes. Ci-après la

L'Académie de médecine a publié le 9 mai 2017 un communiqué sous le titre :

« Nuisances sanitaires des éoliennes terrestres ». Ci-après le deuxième paragraphe

« Les éoliennes, machines de 150 mètres de haut, sont en contradiction avec la tradition française qui a toujours consisté jusqu'à présent à harmoniser l'architecture, même insolite, avec le paysage en respectant son échelle. La confrontation de telles installations, que les promoteurs envisagent d'installer aujourd'hui de manière massive,

première destination touristique mondiale, est difficilement acceptable. »

avec les sites remarquables et les paysages de qualité qui ont valu à la France le titre de

Le programme éolien français est entièrement confié à des sociétés privées à qui l'état accorde de très nombreux privilèges et dérogations pour en permettre la réalisation.

• Concurrence tarifaire limitée aux seuls grands sites (plus de 18 MW) par une

• Pour la plupart des nouveaux sites éoliens le prix du kWh est subventionné au

• Sauf cas de prix négatifs sur le marché, le subventionnement permet d'écouler

• Aucune transparence sur les bénéficiaires des subventions ni sur le résultat des

• Nouvelles subventions mise en place en 2016 (prime de capacité et de prime

appels d'offre, en contradiction avec la loi française et les directives

double du prix du marché (7,5 cts d'euros contre moins de 4 cts en moyenne sur

Les incroyables privilèges des exploitants d'éoliennes en France

sur le marché toute l'électricité produite, à charge aux autres modes de production de s'ajuster à la demande réelle. • Aucun contrôle des éventuelles surcompensations financières (bénéfices

excessifs sur des activités subventionnées).

interprétation « extensive » des règles européennes.

le marché français en 2017), et cela pendant 20 ans.

d'effacement) dont la seule raison d'être est de masquer l'intermittence de la production d'électricité renouvelable. Les privilèges pour la construction des sites industriels éoliens

Les promoteurs ont maintenant le droit d'implanter les éoliennes pratiquement

n'importe où, il leur suffit de trouver un propriétaire foncier qui veuille bien leur

signer un bail. Une telle anarchie est sans précédent dans l'histoire de

• Les éoliennes peuvent être construites en zone naturelle ou agricole des PLU ou cartes communales, là où toutes les constructions industrielles sont en principe interdites.

Les éoliennes peuvent être construites en zone montagne et en zone littoral.

• Les éoliennes peuvent être construites dans les parcs naturels régionaux et

Les éoliennes peuvent être construites dans les zones Natura 2000 et dans

• La distance éoliennes-habitations prise en compte dans les projets reste à

500 mètres alors que les éoliennes ne cessent de grandir (120 puis 150, 180, 200

et maintenant jusqu'à 240 mètres de haut) et que la loi de 2015 prévoit

expressément que cette distance doit être étudiée projet par projet en tenant

certains cas dans les Zones de Protection Spéciales de la directive européenne

Oiseaux. • Les éoliennes peuvent être construites en mer jusqu'en dans les parcs naturels marins.

même dans les zones périphériques des parcs nationaux.

• Les éoliennes peuvent être construites en forêt.

dossiers éoliens (juge et partie...).

• Les éoliennes sont maintenant dispensées de permis de construire ! (ordonnance et décret du 26 janvier 2017), quid de la conformité avec le code de l'urbanisme? • Les promoteurs éoliens siègent de droit dans les commissions

départementales de la nature, du paysage et des sites lors de l'examen des

compte notamment de la taille des machines et de la population impactée.

jouissance et les pertes de valeur immobilière, alors que de telles compensations sont versées lors de la construction de lignes HT et THT en France et pour l'installation d'éoliennes dans d'autres pays européens comme le Danemark.

• Les riverains ne reçoivent aucune compensation pour les troubles de

Les privilèges pour le fonctionnement des sites industriels éoliens • Le fonctionnement des éoliennes est autorisé en dérogation au code de la

santé sur les minimums de bruit à respecter par les installations classées,

malgré les nombreux témoignages de troubles de la santé chez les riverains.

• L'administration reste inactive devant les plaintes des riverains sur leur santé,

- leur bien-être. • Une éolienne peut continuer à fonctionner et à recevoir des subventions même si un tribunal l'a jugée illégale, les tribunaux civils ne peuvent plus en demander l'arrêt même en cas de nuisances avérées pour les riverains.
- Les insuffisances du dossier de consultation publique de la PPE • Le dossier ne comprend aucune étude de l'incidence sur l'environnement de la
 - Le dossier ne comprend aucune étude sur les incidences économique, financière et fiscale des investissements, subventions et contraintes de consommation entraînées par la PPE.

l'énergie nécessaire à un pays développé de plus de 65 000 000 d'habitants!

transformation des espaces agricoles et naturels en espace de production de

Vent de Colère ! Fédération Nationale considère donc que le gouvernement doit retirer ce projet de PPE, et les parlementaires le rejeter s'il est maintenu.

Le programme éolien, qui condamne des centaines de villages, des centaines de milliers d'habitants des campagnes à vivre cernés par des machines géantes n'est pas un programme raisonnable pour notre pays, nos paysages, les conditions de vie de beaucoup de nos concitoyens.

PDF Contribution PPE de Vent de Colère! DOWNLOAD

Haut de page

Point de vue n° 140 de la fédération Vent de Colère! — Commission nationale du débat public (CNDP) — 6 juin 2018

Friends against wind © 2014-2018